

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE
(Options « à domicile », « en structure »)

Proposition de répartition horaire

D'après la grille de référence n°1 des Bac professionnels 3 ans – JORF 11 février 2009

CLASSE DE SECONDE : 13 ou 14h d'enseignement professionnel

Cette répartition est une proposition, sa finalisation est laissée à la décision du chef d'établissement

Disciplines	Horaire
Sciences médico sociales	2 h – classe entière
Biologie et microbiologie appliquée	3 h – classe entière
Nutrition alimentation	1h – classe entière
TP et technologie Services à l'utilisateur	3 à 4 h - en groupe
TP et technologie Ergonomie soins	3 h - en groupe
TP et technologie Animation Education à la santé	1 à 2h - en groupe

Nous recommandons de répartir, sans les dissocier, au sein des équipes pédagogiques, les savoir-faire et les savoirs associés correspondants afin d'améliorer la coordination des enseignements professionnels.

Répartition possible des enseignements entre les PLP BTSE et STMS

Disciplines	PLP
Sciences médico sociales	STMS
Biologie et microbiologie appliquée	STMS/BTSE
Nutrition alimentation	BTSE
TP et technologie Services à l'utilisateur	BTSE
TP et technologie Ergonomie soins	STMS
TP et technologie Animation Education à la santé	STMS/BTSE

Les textes ne laissant pas apparaître de « fléchages » des postes, il nous paraît tout à fait envisageable de répartir les enseignements en fonction du profil des enseignants.

P. BANON et M. GANDON
IEN-ET SBSSA
Académie d'Orléans-Tours